

Page: 1/17

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

CHLORODES FOAM MP · Nom du produit: W300-N07H-D004-GHC6

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

· Secteur d'utilisation SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant

que telles ou en préparations sur sites industriels

· Catégorie du produit PC8 Produits biocides

· Catégorie de processus PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

> PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

· Catégorie de rejet dans

l'environnement ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site

industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

· Emploi de la substance / de

la préparation Biocide

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: Tensio

> Doornpark 36 9120 Beveren Belgium

Tel.: +32 3 755 48 74 Fax.: +32 3 755 51 55 e-mail: SDS@tensio.be

· Service chargé des

Service protection de l'environnement: SDS@tensio.be renseignements:

· 1.4 Numéro d'appel

d'urgence Tensio, Beveren: +32 3 755 48 74

France: Centre anti-poison / INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59, 24h/24

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47



Page: 2/17

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 1)

2 Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS05

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour

l'étiquetage:

hydroxyde de sodium

hypochlorite de sodium, solution

· Mentions de danger H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/

brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements

de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les

cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

[ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

(suite page 3)



Page : 3/17

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 2)

- · Indications complémentaires: EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description**: Mélange des substances mentionnées ci-dessous et d'additifs non

classés.

· Composants dangereux:		
CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5 Reg.nr.: 01-2119457892-27- XXXX	hydroxyde de sodium Skin Corr. 1A, H314; Nacute Tox. 4, H302 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1A;H314: $C \ge 5$ % Skin Corr. 1B; H314: $2 \% \le C < 5 \%$ Skin Irrit. 2; H315: $0,5 \% \le C < 2 \%$ Eye Irrit. 2; H319: $0,5 \% \le C < 2 \%$	≥5–≤10%
CAS: 1344-09-8 EINECS: 215-687-4	acide silicique, sel de sodium Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	≥3–<10%
CAS: 7681-52-9 EINECS: 231-668-3 Reg.nr.: 01-2119488154-34- XXXX	hypochlorite de sodium, solution Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); Acute Tox. 4, H302, EUH031 Limite de concentration spécifique: EUH031: C ≥ 5 %	≥1-<2,5%
CAS: 61788-90-7 EINECS: 263-016-9	amines, alkyl de coco diméthyles, N-oxydes Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Skin Irrit. 2, H315	≥1-<2,5%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à

l'eau [ou se doucher].

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 4)



Page : 4/17

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 3)

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en

position latérale stable.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en

écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Ne pas faire vomir.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter

immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

Contact avec la peau : brûlures, douleur, rougeur.

Contact avec les yeux : lésions, irritations, douleur, larmoiement,

rougeur.

Inhalation : malaise, vertiges

Ingestion : brûlures, irritation, douleur.

 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires

Traiter de façon symptomatique. Une douche oculaire est

recommandée dans la zone de travail immédiate.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: Dioxyde de carbone

Poudre d'extinction Eau pulvérisée

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou

du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou

d'incendie.

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de

sécurité:

Porter un appareil respiration autonome.

Porter un appareil de protection respiratoire.

-FR



Page : 5/17

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 4)

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non

protégées.

· 6.2 Précautions pour la

protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les

autorités compétentes. Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et

dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable,

kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets

conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres

rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre,

consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection

personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le

chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et

des explosions:

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de

stockage:

Stocker dans un endroit frais.

(suite page 6)



Page : 6/17

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 5)

· Indications concernant le

stockage commun: Ne pas conserver avec les agents de réduction.

Ne pas stocker avec les aliments.

Stocker à l'écart des sels d'ammonium et séparé des acides.

Ne pas stocker avec des acides.

· Autres indications sur les

conditions de stockage: Protéger contre les impuretés.

Stocker au frais.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 1310-73-2 hydroxyde de sodium (≥5-≤10%)

VLEP (France) Valeur à long terme: 2 mg/m³

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment

de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques

appropriés Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de

protection et d'hygiène: Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

• Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de

formation d'aérosol ou de brouillard.

Filtre B

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un

appareil respiratoire autonome.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant

au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 7)



Page : 7/17

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 6)

· Matériau des gants Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être

contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés au chapitre 3, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes

(perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des

gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins

9 Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

État physiqueCouleur:JauneOdeur:Chlorée

Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition 100 °C

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: Non déterminé.
 Supérieure: Non déterminé.
 Point d'éclair >100°C

Température de décomposition:

» pH à 20 °C

Non déterminé.

» >11,5 (OECD 122)

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Dynamique:
 Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log) Non déterminé.

(suite page 8)



Page: 8/17

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

23 hPa

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 7)

· Pression de vapeur à 20 °C:

· Densité et/ou densité relative

• **Densité à 20 °C:** 1,072 g/cm³ (REACH A.3)

Densité relative
 Densité de vapeur:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour

la sécurité

• Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant néant · Gaz comburants · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant néant · Liquides pyrophoriques · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant

· Substances et mélanges qui dégagent des

gaz inflammables au contact de l'eau néant
Liquides comburants néant
Matières solides comburantes néant
Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux Peut être corrosif pour les métaux.

· Explosibles désensibilisés néant

10 Stabilité et réactivité

• 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Stable aux conditions de manipulation et de stockage

recommandées dans le chapitre 7.

(suite page 9)



Page: 9/17

Date d'impression: 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 8)

· Décomposition thermique/

conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

En conditions de manipulation et de stockage recommandées dans

le chapitre 7: aucune réaction dangereuse connue.

· 10.4 Conditions à éviter Eviter des sels d'ammonium.

Eviter les agents de réduction. Tenir à l'écart des acides.

Températures élevées et la lumière solaire directe

· 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de

décomposition dangereux:

En conditions de manipulation et de stockage recommandées dans

le chapitre 7, pas de produits de décomposition dangereux connus.

Voir chapitre 5 pour les produits de combustion.

11 Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral LD50 7.483 mg/kg

· Corrosion cutanée/irritation

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des cutanée

yeux.

· Lésions oculaires graves/

irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire

ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

(suite page 10)



Page : 10/17

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 9)

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour

certains organes

cibles (STOT) - exposition

répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.2 Persistance et

dégradabilité Les agents tensioactifs contenus dans ce produit sont

biodégradables.

· 12.3 Potentiel de

bioaccumulation
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
 12.4 Mobilité dans le sol
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB · PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le

système endocrinien Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés

perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales: Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de

manière incontrôlée.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre):

polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les

canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les

eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le

sous-sol.

(suite page 11)



Page : 11/17

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 10)

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton. Les ingrédients tensioactifs dans ce produit sont biodégradables en

accord avec le règlement 648/2004/CE.

Déverser le produit en grandes quantités dans les canalisations ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

13 Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation: Eliminer le produit et/ou son emballage commes des déchets

dangereux.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas

laisser pénétrer dans les égouts.

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux

réglementations locales.

· Produit de nettoyage

recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **DOT, ADR, IMDG, IATA** UN1719

· **DOT** Caustic alkali liquids, n.o.s. (Sodium hydroxide

solution, sodium hypochlorite, solution)

· ADR UN1719 LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A.

(HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, hypochlorite de sodium, solution), DANGEREUX

POUR L'ENVIRONNEMENT

· IMDG CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM

HYDROXIDE SOLUTION, sodium hypochlorite,

solution), MARINE POLLUTANT

(suite page 12)



Page: 12/17

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 11)

CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM ·IATA

HYDROXIDE SOLUTION, sodium hypochlorite,

solution)

· DOT



· Classe 8 Matières corrosives.

· Label

·Classe 8 Matières corrosives.

· Étiquette · DOT, ADR, IMDG, IATA

· 14.5 Dangers pour l'environnement Le produit contient des matières dangereuses pour

l'environnement : hypochlorite de sodium, solution

· Marine Pollutant:

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Signe conventionnel (poisson et arbre) · Marquage spécial (ADR):

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

Attention: Matières corrosives. l'utilisateur

· Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler): 80 · No EMS: F-A,S-B

Segregation groups (SGG18) Alkalis

· Stowage Category

· Segregation Code SG22 Stow "away from" ammonium salts SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

· 14.7 Transport maritime en vrac

Non applicable. conformément aux instruments de l'OMI

·DOT

· Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 1 L

On cargo aircraft only: 30 L

· Quantités exceptées (EQ): E2 · Quantités limitées (LQ) 1L

· Quantités exceptées (EQ) Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

500 ml

· Catégorie de transport 2

· Code de restriction en tunnels Ε

(suite page 13)



Page : 13/17

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 12)

· Limited quantities (LQ) 1L

· Excepted quantities (EQ) Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml UN 1719 LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A.

(HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION), 8, II,

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

15 Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Etiquetage selon le règlement

· "Règlement type" de l'ONU:

(CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS05 GHS09

· Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour

l'étiquetage: hydroxyde de sodium

hypochlorite de sodium, solution

• **Mentions de danger** H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/

brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements

de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les

cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

[ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 14)



Page : 14/17

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 13)

P310 Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses

désignées - ANNEXE IAucun des composants n'est listé.
Aucun des composants n'est compris.

· Catégorie SEVESO E1 Danger pour l'environnement aquatique

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil bas 100 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil haut 200 t

· RÈGLEMENT (CE) N°

1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• Phrases importantes H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 15)



Page: 15/17

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 14)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

· Contact: Wim Lampaert

Ms Chemistry

Date de la version

précédente: 04.05.2023

· Numéro de la version

précédente: · Acronymes et abréviations: .03

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par

route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë) Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) -

Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu

aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le

milieu aquatique - Catégorie 1

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR -



Page : 16/17

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 15)

Annexe: Scénario d'exposition

· Désignation brève du scénario d'exposition

Secteur d'utilisation SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant

que telles ou en préparations sur sites industriels

· Catégorie du produit PC8 Produits biocides

· Catégorie du procédé PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

· Catégorie de rejet dans

I'environnement ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site

industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

 Description des activités/ procédés considérés dans le

scénario d'exposition Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

· Conditions d'utilisation

• **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.

· Paramètres physiques

· Etat physique Liquide

· Concentration de la

substance dans le mélange La substance est le composant principal.

· Quantité utilisée en relation

avec le temps ou l'activité tonnes par jour

· Autres conditions d'utilisation

· Autres conditions

d'utilisation avec influence

sur l'exposition de

l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.

Utilisation uniquement sur un sol dur

· Autres conditions

d'utilisation avec influence

sur l'exposition des

travailleurs Eviter le contact avec les yeux. Eviter le contact avec la peau.

· Autres conditions

d'utilisation avec influence

sur l'exposition du

consommateur Aucune mesure particulière n'est requise.

· Autres conditions

d'utilisation avec influence

sur l'exposition du consommateur pendant

I'utilisation du produit N'est pas applicable.

(suite page 17)



Page : 17/17

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: CHLORODES FOAM MP

(suite de la page 16)

· Mesures de gestion des risques

Protection du travailleur Mesures de protection

organisationnelles

· Mesures techniques de

protection

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

N'utiliser le produit que dans des systèmes fermés.

Aucune mesure particulière n'est requise.

· Mesures personnelles de protection

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau. Eviter tout contact avec les yeux. Lunettes de protection hermétiques

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit

/ à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration,

du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Mesures pour la protection

du consommateur Assurer un marquage suffisant.

· Mesures de protection de l'environnement

· Eau En règle générale, une neutralisation est nécessaire avant le

déversement de l'eau usée dans la station d'épuration.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Sol** Empêcher la pénétration dans le sol.

· **Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

· Procédés d'élimination Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas

laisser pénétrer dans les égouts.

Conteneur partiellement vide et sale

Type du déchet

· Estimation de l'exposition

· Consommateur

N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.

· Guide pour l'utilisateur en

aval Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR -